

Le CIVC ne veut pas d'un Iphone «Champagne»

PUBLIÉ LE 27/08/2013

Par Grégoire Amir-Tahmasseb

Si Steve Jobs n'est plus là, Apple sait toujours alimenter le buzz autour de ses produits. C'est ainsi qu'internet bruisse de rumeurs sur le lancement le 10 septembre de deux nouveaux modèles dont un avec une coque couleur « Champagne ». Ce qui n'est pas du goût du Comité interprofessionnel du vin de Champagne...



Des photos d'un Iphone couleur Or ou Champagne, selon les versions, circulent sur internet.

Ce n'est qu'une rumeur mais elle alimente déjà les réseaux sociaux et est remontée jusqu'aux plus hautes instances du CIVC (Comité interprofessionnel du vin de Champagne). La célèbre marque à la pomme s'apprêterait à sortir un nouveau modèle de son Iphone dont l'un pourrait s'appeler « Champagne » en référence à la couleur de sa coque. On parle aussi d'un Iphone « or »... Si rien n'est encore défini, les responsables du CIVC ne laisseront pas faire n'importe quoi.

« Nous avons été alertés depuis plusieurs semaines par des dizaines d'internautes qui s'étonnent de voir que le nom Champagne puisse ainsi être associé à ce téléphone indique Charles Goemaere, directeur juridique et responsable de la protection de l'appellation Champagne au CIVC. A l'heure actuelle, Apple indique que ce n'est pas une information mais une simple rumeur. »

Cela n'empêche pas le CIVC de se tenir prêt et de d'ores et déjà indiquer qu'il n'acceptera pas de voir le mot Champagne apparaître dans les arguments de vente d'Apple. « Contrairement à Bordeaux qui est devenue une couleur générique, Champagne ne constitue pas une couleur harmonisée, précise Charles Goemaere. Il y a une diversité. On ne peut donc pas considérer qu'il existe une couleur champagne. Une entreprise qui voudrait utiliser le nom de Champagne le ferait ainsi, non pas pour informer ses clients d'une couleur mais pour s'attirer tout ce qui tourne autour de l'univers bénéfique du Champagne. »

Voilà Apple prévenu. Mais le CIVC espère bien ne pas avoir à en arriver à lancer une procédure contre le géant américain. Ce dernier, habitué à la gestion des droits des marques devrait d'ailleurs sans doute s'éviter une telle polémique.

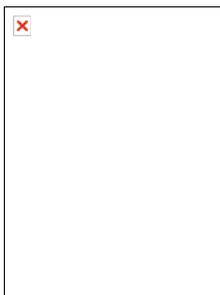
Eau minérale pour chien, Papier toilette, dentifrice, sous-vêtements...

La défense de l'appellation Champagne est une des priorités du CIVC. Un millier de dossiers sont ainsi sur le bureau du service de Charles Goemaere. « Dans la quasi-totalité des cas nous obtenons gain de cause. Pour pouvoir être informés des abus nous avons quelques outils classiques comme la surveillance des marques, noms de domaine, alerte internet. Nous avons aussi un réseau informel fait de bureaux à l'étranger, de champenois, consommateurs, qui au gré de leurs pérégrinations nous signalent une utilisation du mot Champagne qui les choque. »

Et il n'y a pas de frontière ni de limite dans ces dérives. C'est ainsi que le CIVC a dû batailler pour enlever le mot Champagne à de l'eau minérale pour animaux domestiques, à du papier toilette (déjà une histoire de couleur), du dentifrice, des sous-vêtements, des chaussures et bien d'autres encore.

« Tout y passe et un peu partout dans le monde. Nous avons ainsi des dossiers dans 80 pays. Plus le Champagne est

consommé et est connu, plus la tentation est forte d'utiliser son nom... »



Le journal du jour L'UNION-L'ARDENNAIS

Feuilletez le journal sur votre ordinateur

choix de l'édition : Reims

Date : 08 / 09 / 2013

[Je consulte](#)

Vidéos



[Chooz passe au scooter tricycle électrique](#)
07/09/2013



[Reims 0-0 Nantes: Ils refont le match...](#)
01/09/2013



[Foire de Châlons. Les mastodontes entrent en scène](#)
28/08/2013



[Reims - Nantes: un match \"révélateur\"](#)
27/08/2013



[Cabaret Vert : Skip The Use, des mecs \"très sympas\"](#)
24/08/2013